



Compte rendu de la réunion du C.E.P. du 19.01.2017 à Lummen

Présents : J.L. Dessart, P. Garcia, J.F. Hannosset, F. Lievens, P. Moons, L. Panis, T. Pierloot, F. Soetaert, A. Vertommen.

Invités : D. Verhofstadt

Excusés : B. Danhieux, T. Marique

1. Arbitrage :

Audition de F. Mulleners, K. Convents étant excusé.

F. Mulleners se réfère aux documents qu'il a fait parvenir précédemment aux administrateurs et donne des explications concernant l'organisation de l'arbitrage tant au niveau national qu'au niveau des ligues.

T. Pierloot et F. Soetaert entrent en séance pendant l'exposé de F. Mulleners qui détaille l'analyse SWOT réalisée sur l'arbitrage belge.

La situation fiscale des arbitres est également évoquée.

P. Moons estime que tenant compte de la convention FFHB/URBH, il existe certainement des pistes à exploiter du côté de la fédération française.

Le président charge F. Mulleners et K. Convents de travailler sur un projet concernant l'arbitrage avec pour objectif l'année 2022.

F. Mulleners quitte la réunion.

2. Le mot du Président

P. Moons adresse ses meilleurs vœux pour l'année nouvelle aux administrateurs présents et remercie tous les clubs organisateurs des rencontres amicales que les Red Wolves viennent de disputer. Un nombreux public était présent à chaque match et tout était bien organisé.

3. Approbation du PV de la réunion du 15.12.2016

La prochaine réunion est programmée au mercredi 29.03.2017. De préférence au Sportoase de Leuven, bien que les conditions financières soient trop élevées. Nous attendons la finalisation des contacts d' E. Dupain avec les gestionnaires du Sportoase pour fixer le lieu de la prochaine réunion. Si pas possible au Sportoase, on cherchera un autre endroit dans la région de Louvain.

Le P.V. est approuvé

4. Budget URBH 2017

- Un premier projet de budget a été établi et transmis aux administrateurs. Des explications sont données par le trésorier.
Pour P. Moons, il ne sera pas possible de dépasser la somme de 350.000 € pour les dépenses 2017 d'autant plus qu'on ne connaît pas encore la réponse de la commission « ABCD ».
- Le projet de budget est transmis pour avis à la Commission « Finances » qui devra se réunir en février prochain (vers le 20.02.17), après la réunion de la Commission Technique programmée au 13.02.17.
Les comptes 2016 devront être disponibles pour cette réunion. A. Vertommen se charge de contacter H. Delmelle et J. Vonckx.
- De plus, la Commission « Finances » devra également se réunir vers le 15.05.17 (après la rencontre Belgique – Lituanie) pour établir la situation financière après les finales de Coupe de Belgique et le premier match international.
- S'agissant de l'organisation du tournoi féminin programmée en mars 2017, il apparaît qu'il s'agira simplement d'une double confrontation avec la Grande-Bretagne qui engendrera 5.000 € de dépense avec des rentrées estimées à 4.000 €.
- Il s'agira pour la Commission Technique, avec l'aide de G. Petitgirard, d'avoir une réflexion sur le handball féminin et d'en déterminer des objectifs.

5. Commission Technique

- Le P.V. de la réunion du 29.12.16 a été transmis aux administrateurs.
Par rapport au statut « bénévole » de la plupart des membres de cette commission, J.L. Dessart souhaite rappeler que J. Vandenberg et J. Vonckx, même s'ils sont professionnels engagé par les ligues, ne peuvent assurer l'entièreté du travail à réaliser hors réunion. Il estime que tous doivent également s'impliquer dans la concrétisation des projets. Il rappelle que s'agissant de J. Vandenberg sa priorité est, et doit rester, les missions fixées par son employeur (la LFH).
- Puisqu'il n'y a actuellement plus de Directeur Technique, la question se pose de savoir qui va écrire « le fil rouge » liant les sélections, qui va effectuer le travail d'évaluation des entraîneurs de sélections et qui pourra, par exemple, prendre la décision de se séparer d'un collaborateur. Dans l'état actuel des choses, ces tâches sont de la compétence de la Commission Technique.

6. Courrier EHF – Commission TRC

- Aucune candidature ne sera transmise pour intégrer cette commission.

7. Groupe de réflexion compétitions URBH

- Un groupe de réflexion se réunira le 11.02.17 pour analyser l'organisation des championnats nationaux étant entendu qu'aucune modification des championnats ne peut être envisagée pour la saison 2017/2018.
- Il est rappelé que les modifications entérinées en 2015 étaient les plus pertinentes d'un point de vue sportif.

7. Divers

- Le président rappelle que le contrat BENELeague se termine en juin 2017. Il rencontrera son collègue de la NHV fin du mois de janvier et souhaite arriver à un accord pour une prolongation jusqu'en 2022. Il souhaite également que la convention FFHB/URBH soit prolongée jusqu'en 2022.
- Suite à la demande de P. Moons, F. Lievens répond que la traduction des règlements et statuts de l'URBH de français en néerlandais devrait être terminée pour la prochaine réunion du CEP.
- Le président estime qu'on doit avancer dans le travail de digitalisation des fédérations. (licences, feuilles de match, ...)
Il s'agira d'investiguer du côté de la FFHB.
- J.L. Dessart demande qui va prendre en charge l'organisation des formations sur le handball féminin et l'arbitrage dont il a été discuté avec le président de la FFHB au début du mois de novembre à Liège.
- Le problème de la comptabilité de la BENELeague devra être abordé lors de la prochaine réunion du CA de la BENELeague.

Prochaines réunions les 29.03, 11.05, 06.07, 07.09, 12.10 et 14.12.17.